



Paris, le 13 janvier 2010

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Madame le Ministre,

J'ai l'honneur d'appeler tout particulièrement votre attention sur la situation des permanenciers auxiliaires de régulation médicale (PARM) travaillant au sein des « SAMU » et des « Centre 15 ».

Vous avez bien voulu annoncer devant l'Assemblée Nationale le 4 mars 2009 que ces personnes allaient « *bénéficier d'une revalorisation statutaire et passer en catégorie B au printemps 2009* ».

Or, ceux-ci viennent d'apprendre que cet engagement pourrait être remis en cause et que la mise en œuvre des mesures annoncées pourrait être différée.

Ils ont engagé un mouvement de grève ce mercredi 13 janvier dans mon département.

Comme vous le savez, leur métier, au sein de services qui sont vingt quatre heures sur vingt quatre sur la brèche, est difficile. De surcroît, dans de nombreux départements, les effectifs de permanenciers ne sont pas suffisants.

C'est pourquoi je souhaite intervenir à ce sujet auprès de vous.

Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la Santé et des Sports
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP



Il me paraît indispensable que l'engagement pris soit tenu, et qu'il entre donc en vigueur dès ce début 2010.

Vous remerciant à l'avance pour toute l'attention que vous porterez à cette question, je vous prie de croire, Madame le Ministre, à l'expression de mes hommages respectueux.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke that tapers to a point on the left, and a small, circular flourish on the right side.

Jean-Pierre SUEUR